

de rencontrer un délégué commercial en tournée ont simplement à se mettre en rapport avec le Service des délégués commerciaux, les Associations commerciales ou l'un des bureaux régionaux du ministère.

La Direction des projets spéciaux internationaux comprend la Direction des programmes de défense et la Direction des projets spéciaux, qui permettent de trouver des débouchés pour certains produits d'exportation en encourageant la participation de l'industrie canadienne à des projets et programmes à l'étranger. Bon nombre de ces projets sont des projets d'investissement qui nécessitent des biens et des services de plusieurs sources d'approvisionnement, aucune ne pouvant normalement prendre en main l'exploitation d'un tel projet. La Direction tente de fournir l'aide gouvernementale nécessaire pour coordonner les efforts de toutes les parties en cause.

La Direction des programmes de défense encourage l'exportation grâce à des programmes de commercialisation visant à vendre du matériel de défense canadien hautement spécialisé et des produits connexes à des pays amis, et à la conclusion d'ententes permettant au Canada et aux pays alliés de collaborer à des programmes de recherche, de développement et de production industrielle dans le domaine de la défense. Une activité importante est le programme canado-américain pour le développement et le partage de la production du matériel de défense, qui favorise le développement conjoint et l'approvisionnement réciproque en produits de défense.

La Direction des projets spéciaux détermine et exploite les possibilités de projets d'investissement à l'étranger dans des entreprises multi-industrielles, notamment celles associées aux aéroports, au tourisme, à l'éducation, à la santé et à la lutte contre la pollution de l'agro-industrie; fournit une aide en matière de commercialisation aux industries de services, offrant en particulier un service de documentation à l'intérieur du ministère pour les ingénieurs-conseil, et coordonne ses activités de commercialisation dans le but d'encourager la participation canadienne dans des projets financés par des sources d'aide multilatérale et bilatérale telles que la Banque mondiale et les banques de développement régional.

La Direction du financement international prend part à l'établissement des politiques et procédures concernant l'aide extérieure, les crédits à l'exportation et autres arrangements pour le financement des exportations. De plus, elle tient les exportateurs canadiens au courant des divers services de financement fournis par le gouvernement canadien et de ceux offerts par l'intermédiaire des institutions financières internationales.

La Direction générale de la commercialisation des grains participe à l'activité du gouvernement fédéral en matière d'aide et de création de débouchés pour les céréales, les graines oléagineuses et leurs dérivés en vrac. Au niveau opérationnel, elle s'occupe notamment de l'institution et de l'administration de programmes en vue d'accroître les exportations de céréales, de graines oléagineuses et d'autres produits, et d'aider à assurer la stabilité du marché. On peut mentionner entre autres les mesures législatives concernant le prix initial, les facilités de crédit relativement aux céréales et les paiements anticipés pour le grain des Prairies. Elle suit l'évaluation de la situation pour ce qui concerne les marchés des grains et les possibilités de vente. Elle cherche également à élargir le marché de ces produits au moyen de projets commercialement rentables, en travaillant avec des entreprises, agences et associations commerciales faisant partie de l'industrie. Elle participe à l'activité d'organismes internationaux s'intéressant aux céréales et aux graines oléagineuses comme le Conseil international du blé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le Bureau du conseiller en politique de transport s'intéresse aux transports et aux problèmes de transport à court et à long terme qui influent sur le progrès industriel et commercial du Canada. Le tarif-marchandises et les services aux expéditeurs font l'objet de révisions constantes, de même que les politiques régionales, nationales et internationales relatives aux transports et les mesures qui entraînent des conséquences pour le commerce canadien. Une aide est fournie aux exportateurs lors de la sélection d'itinéraires et de modes appropriés de transport aux coûts les plus bas possibles. Le Bureau participe à l'activité de conférences et d'organisations nationales et internationales intéressées au mouvement des marchandises, au transport multimodal, à la simplification de la documentation et des procédures commerciales et au développement du transport maritime international.